Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS
DE MONT-SAINT-HILAIRE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 31 AOÛT 2023

Prenez avis qu'exceptionnellement, le conseil municipal siégera à 18 h 30, le 31 août 2023, lors d'une séance extraordinaire portant notamment sur un mandat pour un recours judiciaire en vertu de l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ou autre recours approprié.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 31 août 2023

(S) *Anne-Marie Piérard*

_____
Me ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE